



Charte des valeurs de l'Association

1. Les règles de savoir-vivre en communauté

- Etre à l'heure
- Se présenter à l'animateur si vous êtes un nouveau participant
- Suivre les consignes de l'animateur
- Eviter de perturber le cours par des bavardages manifestes

2. La responsabilité des installations et du matériel

- Prendre soin du matériel mis à ma disposition
- Veiller à laisser la salle dans un état de propreté
- Aider à l'installation puis au rangement du matériel
- Participer au nettoyage annuel du matériel

3. La culture associative

- Adhérer à l'esprit associatif
- Respecter le travail des bénévoles
- Prendre part si possible à la vie de l'association
- Assister à l'Assemblée Générale



Section : 038 094

Label : 038 094-10-49

Siège Social : Mairie de Chuzelles